

HUILE DE RICIN 1ERE PRESSION**HUILE RICIN 1ER****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Identification du produit	: Liquide.
Ref. nr	: REACH : EXEMPTÉ
Nom commercial	: HUILE DE RICIN 1ERE PRESSION
Numéro CAS	: No CAS : 8001-79-4
Numéro EC	: No CE : 232-293-8
Usage	: Industriel.
Identification de la société	: COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE Z.A.C du Parc 13 rue Louis Blériot FR- 77290 COMPANS T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable	: Service Qualité : qualite@interchimie.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

Ce produit n'est pas classé par le CLP/GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.
Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Huile de ricin	:	8001-79-4	232-293-8	----	EXEMPTÉ	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

triglycérides de différent acides gras (acide ricinoléique 80-85%)

SECTION 4 Premiers secours

Premiers secours	: Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion	: Consulter un médecin. si ingéré en grande quantité. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Symptômes liés à l'utilisation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
- Contact avec la peau	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux	: Peut causer une irritation des yeux.
- Ingestion	: L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction	
- Agents d'extinction appropriés	: Mousse. Sable. Dioxyde de carbone. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés	: Eau.
Produits de combustion dangereux	: La décomposition thermique génère : CO & CO2
Prévention	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Procédures spéciales	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

HUILE DE RICIN 1ERE PRESSION

HUILE RICIN 1ER

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage**
- sur le sol** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

SECTION 7 Manipulation et stockage

- Manipulation** : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Conserver à température ambiante.
- Stockage - à l'abri de** : Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Agents oxydants forts.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des mains** : Gants.
- Limites d'exposition professionnelle** : Aucun connu. -France

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Jaune.
- Odeur** : Caractéristique.
- Point de fusion [°C]** : -10
- Point d'ébullition [°C]** : 300-350
- Point d'éclair [°C]** : 225-300
- Pression de vapeur [20°C]** : < 1 mbar
- Densité de vapeur relative (air=1)** : >1
- Densité** : 0,955 - 0,968 g/cm³ (20°C)
- Solubilité** : Ethanol.
Solution lipophile.
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : 449
- Viscosité** : 9,5 - 11 dPas (20°C)
- Viscosité à 20°C [mPa.s]** : 930-1050
- Viscosité à 25°C [mPa.s]** : 600-800
- Autres données** : Propriétés oxydantes: environ 0.95 Kg/l (25°C)

HUILE DE RICIN 1ERE PRESSION

HUILE RICIN 1ER

SECTION 10 Stabilité et réactivité

- Stabilité thermique** : Stable dans les conditions normales.
Réactions dangereuses : Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Production d'acroléine à haute température.

SECTION 11 Informations toxicologiques

- Effets indésirables pour la santé** : N'est pas supposé irritant pour les yeux ou la peau.
Toxicité aiguë : Considéré comme non toxique.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 4950
Irritation de la peau (lapin) : 100mg, 24h Irritant pour la peau.
Irritation des yeux (lapin) : 500mg, 72h Légèrement irritant.
Mutagénicité
- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.

SECTION 12 Informations écologiques

- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : >100 (Zebraabärbling)
ECo Pseudomonas putida : EC10 [mg/l] 54000
Biodégradation [%] : > 60 Le produit est biodégradable. (RDA test)
Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.
Classe WGK (Allemagne) : NWG : non dangereux pour le milieu aquatique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

- Généralités** : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

- Information générale** : Non classifié.
En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

SECTION 15 Informations réglementaires

- Symbole(s)** : Aucun(e).
Phrase(s) R : Aucun(e).
Phrase(s) S : Aucun(e).

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 10 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 6 / 2003

HUILE DE RICIN 1ERE PRESSION**HUILE RICIN 1ER****SECTION 16 Autres informations****Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document